



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DOSSIER
DE PRESSE**

Communication du Gouvernement

LE MOMENT DE VÉRITÉ

15 juillet 2025



ÉDITORIAL

Nous vivons aujourd'hui un moment de vérité, un de ces moments dans l'histoire d'une nation où chacun doit se demander : quelle part suis-je prêt à prendre à notre avenir collectif ?

Nous nous sommes habitués depuis 50 ans à ne plus avoir de budget en équilibre, à emprunter pour financer les dépenses publiques les plus élevées au monde. Et, à force de concentrer nos regards sur la redistribution, nous avons négligé la question de la production, nous privant nous-mêmes des moyens d'assurer notre richesse nationale. **La menace d'écrasement par la dette est ainsi devenue réelle** : elle représente désormais 114 % du produit intérieur brut (PIB), et son remboursement ne cesse de peser de plus en plus lourd dans notre budget. **Chaque seconde, la dette augmente de 5 000 €**. C'est la dernière station avant la falaise.

Il est tard, mais il est encore temps, à condition d'agir vite et fort, avec justesse et avec justice, à condition de déployer simultanément les deux plans d'action que le Gouvernement propose, et qui forment un ensemble cohérent : **un plan pour dire « Stop à la dette ! » et un plan pour dire « En avant la production ! »**.

Si l'on décide de faire de la vérité une arme de citoyens, il faut parler aux Français **un langage clair et vrai** : des **efforts** vont être demandés à chacun dans les prochaines années, mais des efforts **équitablement répartis**, afin que tous contribuent à hauteur de leurs moyens.

Il n'y a, sans doute, que des risques pour le Gouvernement à proposer ces deux plans, mais nous n'avons pas d'autre préoccupation que de **rendre à notre pays les raisons de vivre, les raisons d'y croire, de s'estimer et de s'aimer**.

Parfois, la France a failli céder, mais toujours s'est **reprise**. Elle s'est reprise pour résister aux guerres nationales, au totalitarisme, elle s'est reprise pour résister à la force brutale. Toujours, notre pays a su retrouver le chemin de sa liberté et reprendre son destin en main. La voie est étroite, cependant le chemin existe, c'est un **chemin d'indépendance, de prospérité et de progrès humain**.

François BAYROU,
Premier ministre

« LE MOMENT DE VÉRITÉ »

Synthèse du discours du Premier ministre

Le plan « Stop à la dette ! »

Le plan présenté par le Premier ministre repose sur 5 principes :

- ▶ Il s'agit d'un plan pluriannuel de retour à l'équilibre de la dette sur 4 ans : **2026, 2027, 2028 et 2029**. La trajectoire est la suivante : 4,6 % de déficit en 2026, pour atteindre les 3 % en 2029. **L'objectif des 3 % c'est l'engagement d'arrêter l'augmentation de la dette en 4 ans ;**
- ▶ Dans un pays où les impôts sont parmi les plus élevés au monde, ce plan passe avant tout par la **maîtrise de la dépense publique ;**
- ▶ **Tout le monde devra participer à l'effort ;**
- ▶ La **compétitivité de nos entreprises doit être protégée ; le travail doit être encouragé et facilité ;**
- ▶ Un **effort supportable par tous** : pas de ralentissement des carrières dans la fonction publique, aucune baisse des pensions de retraite par rapport à l'an passé et un ralentissement de la croissance des dépenses sans entraîner la récession.

Année 2026 : première étape du plan pluriannuel

- ▶ Réduire le déficit public à 4,6 % ;
- ▶ **Effort total 43,8 milliards d'euros en intégrant l'objectif de la loi de programmation militaire actualisée.**

3 moyens pour stopper la spirale de l'endettement :

- ▶ Une maîtrise prioritaire et durable de la dépense publique
- ▶ Année blanche en 2026
- ▶ Des mesures de justice sociale et fiscale afin que chacun contribue à hauteur de ses moyens

1. La maîtrise prioritaire et durable de la dépense publique (économies de 20,8 milliards d'euros)

Nous devons contenir de manière pérenne la progression des dépenses de l'État, des collectivités et du système social.

L'État et opérateurs (économies de 10 milliards d'euros)

- ▶ **L'État et les opérateurs de l'État se montreront exemplaires en stabilisant au global leurs dépenses. Une règle : ne pas dépenser 1 € de plus en 2026 qu'en 2025** (budget général hors renforcement de l'effort de défense).
- ▶ L'État va diminuer ses charges en reprenant la maîtrise de sa masse salariale :
 - **Réduction de 3 000 emplois publics dès l'année prochaine** (hors postes d'élèves-professeurs liés à la réforme de la formation des enseignants) ;
 - Administrations et opérateurs vont anticiper dès à présent le **non-remplacement d'1 fonctionnaire sur 3 partant à la retraite à compter de 2027**.
 - **Réduction du train de vie de l'État et meilleure maîtrise du patrimoine de l'État**
- ▶ **Réorganisation** des opérateurs de l'État via des **réinternalisations** ou des **fusions**. Leurs dépenses seront recentrées, 1 000 à 1 500 emplois seront supprimés en 2026. Certaines agences seront supprimées.

Les collectivités (économies de 5,3 milliards d'euros)

- ▶ Les collectivités prendront aussi leur part. Pour les années à venir, **leurs dépenses ne doivent pas progresser plus vite que les ressources de la Nation**.
- ▶ Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités appelé **DILICO** est reconduit.
- ▶ **Les financements de l'État aux collectivités locales seront régulés**, dans une année du cycle électoral où l'investissement local est habituellement moins fort.
- ▶ **Une attention particulière sera portée aux collectivités les plus en difficulté avec un soutien exceptionnel de 300 millions d'euros apporté aux départements les plus en difficulté**.

Maîtrise de nos dépenses sociales (économies de 5,5 milliards d'euros)

- ▶ Si nous ne faisons rien, les dépenses de santé augmenteront de 10 milliards d'euros dès l'année prochaine.
- ▶ Nous allons donc **limiter cette hausse de moitié et faire un effort d'économies de 5,5 milliards d'euros**. Le Gouvernement va s'appuyer sur des propositions des parlementaires, des partenaires sociaux, des acteurs de la santé, de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Principales mesures :

- ▶ **Responsabiliser les patients :**
 - Augmentation des plafonds annuels des franchises et participations forfaitaires, ainsi que des montants payés sur les médicaments et sur les actes médicaux. **Ce plafond va passer de 50 à 100 € par an.**
 - **Développement de la prévention**, notamment par la vaccination.
 - **Mise au point définitive et tenue obligatoire du dossier médical partagé**
- ▶ **Réforme des affections de longue durée (ALD) :** dès 2026, une réforme en profondeur visant à sortir du remboursement intégral les médicaments sans lien avec l'affection déclarée ou à faible effet médical, et également à sortir de ce statut les patients dont l'état de santé ne le justifie plus.
- ▶ **Une plus grande efficacité demandée à l'hôpital**, notamment dans les achats, grâce à l'ambulatoire ainsi que dans les soins de ville.
- ▶ **Réutilisation, après vérification, des dispositifs médicaux et médicalisés** (fauteuils roulants, cannes...)
- ▶ **Lutte contre l'explosion des arrêts maladie :**
 - Dès 2026, reprise du travail sans obligation de visite médicale et pour les arrêts longs, avis de son médecin ou de son spécialiste.
 - Après négociation des partenaires sociaux, une réforme structurelle visant à responsabiliser les entreprises sur la prévention et les salariés contre les arrêts abusifs en intégrant la réforme des indemnités journalières.

2. En 2026, année blanche (71 milliards d'euros)

- ▶ C'est un **geste massif, temporaire, demandé à tous** et qui n'aura de sens que s'il est **juste** et que si chacun contribue à **hauteur de ses moyens**. Sa mise en œuvre sera rendue plus acceptable par la baisse rapide de l'inflation observée ces derniers mois.
- ▶ Les prestations ne seront pas indexées sur l'inflation. Il n'y aura pas d'exception.
- ▶ Pour **la masse salariale publique**, il n'y aura pas de mesures de revalorisation générales ou catégorielles dans les ministères. En revanche, les règles d'avancement dans la carrière des fonctionnaires seront intégralement respectées.
- ▶ **Les barèmes de l'impôt sur le revenu et de la contribution sociale généralisée (CSG) seront eux aussi maintenus à leur niveau de 2025.**

3. Des mesures de justice sociale et fiscale pour s'assurer que l'effort est équitable (9,9 milliards d'euros)

Lutte contre tous les types de fraudes

- ▶ La **fraude fiscale**, en lien avec les travaux du Sénat.
- ▶ La **fraude aux aides publiques** (MaPrimeRenov, Compte personnel de formation...).
- ▶ La **fraude à la dépense de santé**.

Cette lutte va s'inscrire **dans la durée** : **dépôt d'un projet de loi à l'automne contre la fraude sociale et fiscale** pour mieux détecter, mieux sanctionner et recouvrer l'argent perdu. Une mission sera confiée à 3 parlementaires pour suivre la mise en œuvre de ce plan.

Une plus grande équité dans l'effort

- ▶ **Niches fiscales et sociales**
 - **Chasse aux niches fiscales inutiles, inefficaces et aux dispositifs arrivant à extinction.**
 - **L'abattement de 10 %** pour le calcul de l'impôt sur le revenu, pour « frais professionnels » sur les pensions de retraites sera revu et **transformé en forfait annuel**, ce qui permettra de **protéger davantage les petites retraites, de garantir un pouvoir d'achat inchangé aux retraites moyennes** et de remettre dans le droit commun les retraites importantes.
- ▶ Un effort particulier à ceux qui ont la capacité de contribuer davantage
 - **Contribution de solidarité sur les plus hauts revenus**
 - Adoption de mesures complémentaires pour **lutter contre l'optimisation abusive des patrimoines non productifs**.
- ▶ **Une fiscalité favorable à notre économie** : **changement dans nos modes de consommation** en encourageant les **circuits courts** et les **commerces de proximité** avec une **taxe sur les petits colis**.

Le plan « En avant la production ! »

Nous ne produisons pas assez et il n'y a aucune raison acceptable pour un tel retard. Nous devons réduire notre déficit commercial, ce qui passera par le **renforcement de notre tissu productif** et le **soutien à nos entreprises, partout en France**.

1. Le travail

- ▶ **Proposition de supprimer 2 jours fériés de manière générale et non optionnelle.** Par exemple : le lundi de Pâques, qui n'a plus de signification religieuse, et le 8 Mai dans un mois rempli de ponts. Cette modification du calendrier permettra d'augmenter l'activité économique des entreprises, des commerces et de la fonction publique pour que notre production en soit améliorée. Ses modalités seront soumises à la négociation des partenaires sociaux.
- ▶ **Proposition dans les prochains jours de nouvelles négociations aux partenaires sociaux :**
 - Un nouveau chantier sur **l'assurance chômage** visant à accélérer les reprises d'emploi ;
 - Un nouveau chantier sur le **droit du travail** pour améliorer les conditions de travail pour tous, faciliter les recrutements et augmenter la quantité de travail lorsque c'est possible.
- ▶ **Création de l'allocation sociale unifiée (ASU), pour une solidarité plus lisible afin de donner la priorité au travail.** En coordination avec les collectivités, projet de loi déposé au Parlement avant la fin de l'année.
- ▶ Avancées de la délégation paritaire permanente (« Conclave ») : **des mesures assurant l'équilibre financier du régime et un traitement plus juste notamment des mères de famille et la prise en compte de la pénibilité figureront dans le PLFSS** présenté à l'automne. Tous ces progrès devront être financés sans alourdir le coût du travail.
- ▶ Réflexion sur la refondation du financement de notre modèle social, en cherchant d'autres bases que le travail (« bascule d'assiette »).

2. Allègement et simplification des procédures bureaucratiques

- ▶ Dès cet été, en lien avec les acteurs du monde économique, **élaboration d'une liste des simplifications ou des allègements de libertés** qui seront nécessaires, utiles ou souhaitables.
- ▶ Proposition aux entreprises du principe suivant : **plus de liberté, de simplification et de confiance contre moins de subventions.**
- ▶ Adoption en septembre du **projet de loi de simplification de la vie économique**, comprenant notamment des allègements visant à faciliter l'implantation des projets industriels.
- ▶ Pour plus d'efficacité : de **nouveaux textes de simplification seront proposés sans trêve, tout au long** de l'année, **par voie d'ordonnance**, afin de lever les obstacles identifiés dans chaque secteur suivant leurs besoins spécifiques.
- ▶ Poursuite de **l'agenda de simplification au niveau européen.**

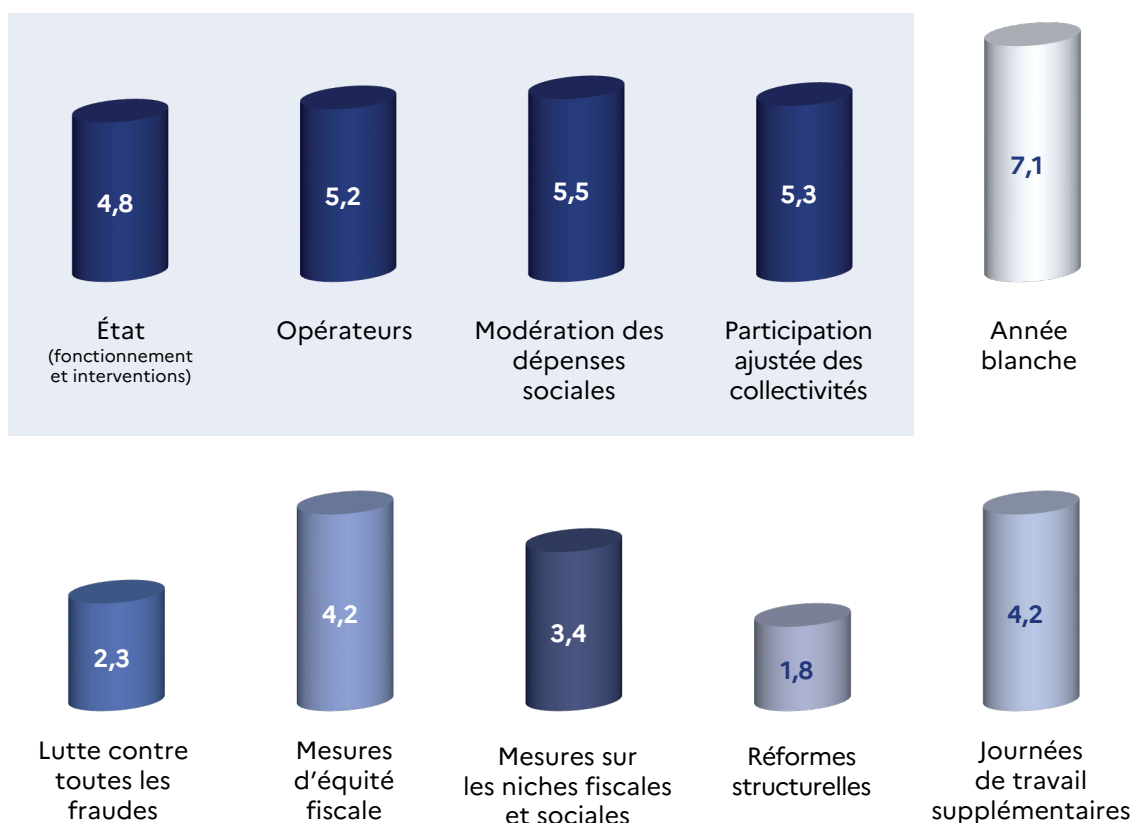
3. La compétitivité

- ▶ **L'énergie** : la France dispose d'une énergie bon marché, abondante, souveraine et décarbonée. Nos industriels doivent bénéficier de ces atouts, et notamment de contrats de long terme compétitifs. C'est 500 000 emplois industriels qui sont en jeu. Les discussions entre ces industriels et EDF avancent bien et doivent se poursuivre. Notre objectif : que chacune des entreprises qui le souhaite ait pu signer un contrat d'approvisionnement à long terme d'ici la fin de l'année, avec **30 TWh de contrats d'ici la fin de l'année, soit près de 10 % de la production nucléaire.**
- ▶ La France **allongera la durée de vie du parc nucléaire** à 50 ans voire 60 ans.
- ▶ La France **relancera les investissements dans l'énergie hydraulique** d'ici la fin de l'année.
- ▶ **Des mesures pour favoriser le financement de notre économie :**
 - **Un label européen** pour l'investissement de long terme.
 - **Capital-risque** : un outil puissant pour l'innovation et la croissance de nos entreprises. **900 millions d'euros de financements en fonds propres supplémentaires d'investissements dans les entreprises.**
 - **Renforcement des sanctions contre les débiteurs en cas des retards de paiements** : environ 15 milliards d'euros de trésorerie. Pénalité envers les débiteurs pouvant aller jusqu'à 1 % du chiffre d'affaires.

4. Des mesures ciblées

- ▶ **Passage en revue de toutes les filières déficitaires** : repérer les produits propices à une localisation de la fabrication sur le sol français. Soutien aux filières d'excellence. En associant les grandes entreprises et les pouvoirs publics locaux et nationaux, définition et mise en œuvre de **stratégies de filière**.
- ▶ **Des mesures pour l'innovation et sa diffusion dans les entreprises** :
 - **Poursuivre notre effort d'investissement dans l'innovation via France 2030**, notamment dans les secteurs de l'intelligence artificielle et du cyber.
 - **Plan « Osez l'IA »** : on estime à 20 % le gain de productivité des entreprises.
 - **Plan « Filles et mathématiques »** : pour encourager l'orientation des femmes vers les sciences de l'ingénieur et du numérique.
- ▶ Des mesures pour que la **commande publique** profite davantage à notre économie :
 - **Réformer l'Union des groupements d'achats publics (UGAP) et assouplir le cadre national.**
 - **Changer les règles européennes pour mettre en place une véritable préférence européenne** pour permettre d'acheter européen et soutenir notre industrie.

Un effort juste et partagé de 43,8 milliards d'euros



Contact

Service de presse de Matignon

57, rue de Varenne - 75007 Paris

Tél. : 01 42 75 50 78/79

communication@pm.gouv.fr